

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 1 OCTOBRE 2015

Etaient présents : *Isabelle. ALLELY, Vice Présidente, Responsable du CCAS*
Martine DELAY
Christian. LAMIRAULT
Fanny PERIN
Jean-Marie M. BENOIT

Absent excusé : *Jean-Yves PRALON, Maire, Président*
Judith CHATOT
Béatrice TOURNERET
Bernard TARDY

Secrétaire de séance: *Christian LAMIRAULT*

ORDRE DU JOUR

La séance a été ouverte à 18 heures pour traiter du repas des anciens des deux villages de Chatillon-le-Duc et Tallenay. Il aura lieu le dimanche 29 novembre 2015 à la salle Mollet de Tallenay. Pour clore la séance seront évoquée les questions diverses.

1. **REPAS DES ANCIENS :**

La limite d'âge a été fixée à 73 ans. Ainsi 54 personnes de Tallenay pourront participer à ce moment de convivialité. Le coût du repas est offert aux personnes de 73 ans et plus.

Trois traiteurs ont été contactés. Deux ont proposé leur devis, le troisième n'a pas répondu. Le choix s'est finalement porté sur le boucher traiteur EDUARDO de Montfaucon. Le prix s'élève à 30,50 euros. À l'unanimité les élus du CCAS de Tallenay votent ces dispositions.

Le menu se compose de :

*Kir Royal
Assortiments de 4 salés, 2 chauds, 2 froids
Foie Gras de Canard Maison et Sa Compotée de Figs
Brochette de Filet de Caille au Vin Jaune
Rosace de Pomme de Terre, Bouquet d'Asperges
Assortiment de Fromages
Assortiment de salade verte
Vacherin de Framboise Cassis sur Coulis de Fruits Rouges*

Vin blanc : 1 bouteille pour 4 personnes

Vin rouge : 1 bouteille pour 4 personnes

Pain, café

Des précisions seront demandées sur les vins et l'eau minérale.

Il sera demandé aux employés des deux municipalités de mettre les tables. Des élus de Tallenay et de Chatillon-le-Duc s'occuperont du nappage et dresseront les couverts. Cette année, il n'y aura pas de sapin de Noël. La date du repas a été avancée pour cause d'élections régionales.

L'animation sera confiée au groupe Swing'Attitude qui est déjà intervenu dans cette manifestation les années précédentes.

Madame Sparapano se propose cette année encore de décorer les tables.

Le lundi 15 octobre 2015 à 18 heures à Tallenay, les élus des deux communes en charge du CCAS se réuniront pour mettre au point les derniers détails.

II. QUESTIONS DIVERSES :

Il n'y a pas de questions diverses.

La séance est donc levée à 19 heures 30.